

Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

ASSEMBLÉE DU 9 DÉCEMBRE 2024

Procès-verbal de la séance extraordinaire de la municipalité de Fortierville, séance du 9 décembre 2024, tenue au deuxième étage du bureau municipal, à 19h30, sous la présidence de madame Julie Pressé, mairesse, à laquelle séance sont présents les conseillers suivants :

Messieurs Marc Lemay, Michel Fortier, Éric Guillot, Yannick Pressé, Maxime Guillot et Julie Lemay, tous formant quorum.

Assiste également à cette séance : madame Annie Jacques, directrice générale et secrétaire-trésorière.

La directrice générale confirme qu'un avis de convocation a été remis à chaque élu au moins deux jours avant la présente assemblée, conformément à l'article 156 du Code municipal du Québec.

2. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après la vérification du quorum,

RÉSOLUTION # 279-12-2024

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Fortier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit ouverte à 19h45.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Julie Pressé, mairesse, fait la lecture de l'ordre du jour :

RÉSOLUTION # 280-12-2024

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Marc Lemay et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté comme suit :

1. Présence et vérification du quorum
2. Ouverture de la séance
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Album de finissants ESLS
5. Règlement sur la gestion contractuelle (adoption)
6. Règlement sur la taxation annuelle 2025 (adoption)
7. Levée de l'assemblée

4. ALBUM DE FINISSANTS ESLS

ATTENDU la demande de l'École secondaire les Seigneuries pour l'album des finissants;

RÉSOLUTION # 281-12-2024

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Marc Lemay et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire l'achat de ¼ de page dans l'album des finissantes de l'ESLS pour la somme de 80 \$. Cette somme sera prise dans le poste budgétaire # 02-70290-997 (aide discrétionnaire).

Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

5. RÈGLEMENT SUR LA GESTION CONTRACTUELLE (ADOPTION)

RÉSOLUTION # 282-12-2024

IL EST PROPOSÉ PAR madame Julie Lemay et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le règlement sur la gestion contractuelle portant le numéro # 2024-04-223.

6. RÈGLEMENT SUR LA TAXATION ANNUELLE 2025 (ADOPTION)

RÉSOLUTION # 283-12-2024

IL EST PROPOSÉ PAR madame Julie Lemay et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le règlement 2024-12-228 portant sur la taxation annuelle 2025.

7. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

RÉSOLUTION # 284-12-2024

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Guillot et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée à 19h50.

Julie Pressé, mairesse

Annie Jacques,
Directrice générale et greffière-
trésorière

« Je, Julie Pressé, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code Municipal* ».